


[Accueil](#) > [Bretagne](#) > [Plabennec](#)

Le projet de création d'un crématorium en Pays des abers a été validé

Un projet de crématorium a été présenté en séance du Conseil de communauté du Pays des abers. Il a été validé à l'unanimité, ainsi que le choix du concessionnaire. Dans les années à venir, une augmentation des demandes est prévisible pour ce service public.

 Ouest-France
Publié le 05/05/2023 à 20h15

[Lire le journal numériq...](#)

 ÉCOUTER

 LIRE PLUS TARD

 PARTAGER

Newsletter Brest

Chaque matin, recevez toute l'information de Brest et de ses environs avec Ouest-France



L'emplacement du futur crématorium du Pays des abers dans la zone de Penhoat, pas très loin de l'entrée de Gouesnou. | PAYS DES ABERS

L'évolution des choix funéraires montre la tendance : 33 % d'incinérations en 2013, 41 % en 2022. Or la Bretagne ne dispose que de 13 crématoriums, les plus proches étant ceux du Vern à Brest ou celui de Saint-Thégonnec. Les besoins augmenteront avec le vieillissement de la population. Le Pays des abers a un terrain, jugé bien positionné géographiquement près d'un bassin de vie et des axes de communication. Il est situé dans la zone de Penhoat, où la commune de Plabennec dispose de 13 ha près de Gouesnou. Il s'agit avant tout, indique Bernard Gibergues qui a présenté ce dossier aux conseillers communautaires, de « **répondre à un besoin de service public** ».

Un crématorium en 2025

Le Pays des abers a cette compétence depuis 2019. L'appel d'offres a été lancé, les négociations ont été menées, et la Commission de délégation des services publics a jugé que le mieux placé est la Société des Crématoriums de France. Ce concessionnaire va prendre à sa charge les études et les travaux, durant 25 mois, soit pour 2024-2025. Le coût total du projet devrait s'élever à près de 2,5 millions d'euros. La durée de concession sera de trente ans. Outre le droit d'entrée de 200 000 €, le Pays des abers percevra une redevance basée sur le chiffre d'affaires.

Une idée déjà précise du projet

Le terrain est situé à proximité d'une zone verte, un espace qui convient. La partie dédiée au crématorium occupera 9 000 m². Le bâtiment de 554 m², bas, s'intégrera au paysage, tout en proposant une façade depuis la voirie, avec une centaine de places de stationnement. La salle de cérémonie a une capacité de 150 personnes, une salle pouvant être divisée grâce à un rideau coulissant. « **Cela devrait répondre à 80-90 % des besoins** », estime Jean-François Treguer, président de la Communauté de communes du Pays des abers, tout en sachant que dans certains cas, ce ne sera pas suffisant, mais la tendance allant plutôt à la baisse, il vaut mieux éviter de surdimensionner. Un jardin du souvenir sera intégré au projet. Quant aux tarifs pour les particuliers, ils se situent à un peu plus de 1 000 €, mieux positionnés que la concurrence.

Plabennec